



3 octobre 2005

Acadian Bus Lines demande des changements d'itinéraires

La Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick tiendra une audience à propos d'une demande d'Acadian Coach Lines LP en vue de modifier ses itinéraires et ses horaires au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse. Les demandes affectant les corridors au Nouveau-Brunswick sont les suivantes :

- **Moncton – Saint John – St. Stephen – Bangor**
La compagnie propose d'augmenter le service de trois jours semaine à sept jours semaine. La compagnie demande en outre de réduire le service de Saint John à St. Stephen de 2 trajets par jour à 1 trajet par jour. Il y aura également des modifications aux heures d'arrivée et de départ.
- **Rivière-du-Loup – Fredericton – Moncton – Halifax**
La compagnie propose d'éliminer le trajet 19 de Halifax à Moncton et le trajet 18 de Moncton à Truro. La compagnie suggère la réduction de la fréquence de service entre Edmunston et Rivière-du-Loup de 3 trajets par jour à 2 trajets par jour et l'augmentation de la fréquence de service entre Rivière-du-Loup et Edmunston d'un trajet par jour. En outre, la fréquence des trajets entre Moncton et Fredericton augmenterait d'un trajet par jour. Il y aurait également des modifications aux heures d'arrivée et de départ.
- **Moncton – Amherst – Charlottetown**
La compagnie se propose d'offrir le trajet 54 entre Moncton et Charlottetown uniquement les vendredis et les dimanches. En outre, le trajet 54 passerait par Amherst et serait exploité comme un parcours local. Il y aurait également des modifications aux heures d'arrivée et de départ.
- **Campbellton – Fredericton – Saint John**
La compagnie se propose d'ajouter un trajet par jour de Fredericton à Saint John et de modifier les heures d'arrivée et de départ.

- Moncton – Miramichi – Campbellton
La compagnie propose des modifications aux heures d'arrivée et de départ.

La Commission tiendra une audience concurrente avec le Nova Scotia Utilities and Review Board pour entendre la demande le mercredi 19 octobre 2005. L'audience se tiendra dans les locaux du Conseil municipal, 110, rue Main, Sackville, Nouveau-Brunswick, et débutera à 10 h 30 du matin.

Toute personne qui désire présenter un preuve ou contre-interroger les témoins devra notifier la Commission de son intention d'ici le 11 octobre 2005. Les personnes qui ne désirent pas intervenir officiellement mais qui désirent quand même faire des commentaires au sujet des modifications peuvent téléphoner ou écrire à la Commission à :

Boîte postale 5001
15, Market Square, bureau 1400
Saint John, NB
E2L 4Y9
(506) 658-2504

La Commission est en outre disposée à tenir des conférences téléphoniques avec les intervenants aux frais de la Commission. Si vous désirez vous prévaloir de cette option, veuillez téléphoner au bureau de la Commission au 1 866 766-2782 avant midi le 11 octobre 2005.

À l'intention des journalistes :

Pour plus de renseignements au sujet des modifications proposées, veuillez téléphoner chez Acadian Bus Lines LP. Pour des renseignements au sujet du processus d'audience, veuillez téléphoner à

David Young
(506) 643-7573